

## Naviguer au sein du e-Portfolio

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### Qu'est-ce que le e-Portfolio?

Le e-Portfolio est un espace en ligne sécurisé pour enregistrer vos activités de formation continue et stocker vos documents d'attestation tels que les certificats, les attestations de présence et plus encore.

Les dentistes sont tenus de garder à jour leur e-Portfolio pour confirmer qu'ils ont répondu aux exigences de formation continue du [programme d'assurance qualité](#).

Accédez à votre e-Portfolio par le biais du [portail des membres de l'Ordre](#).

#### Quand commence mon cycle de formation continue de trois ans?

Pour les nouveaux dentistes agréés, le premier cycle de formation continue commence à la date d'inscription auprès de l'Ordre et se termine trois ans plus tard, le 14 décembre. Par la suite, votre prochain cycle commencera le 15 décembre, en même temps que tous les autres dentistes agréés.

#### Comment puis-je accéder à mon e-Portfolio?

Connectez-vous au [portail des membres de l'Ordre](#) puis accédez au lien My e-Portfolio dans le menu déroulant.

#### Comment naviguer dans le e-Portfolio et ajouter mes activités de formation continue?

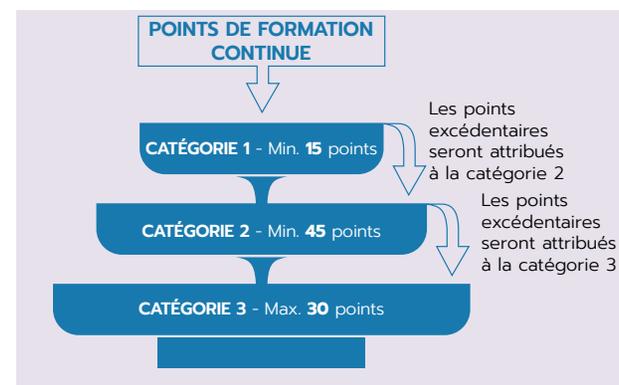
Le [site Web de l'Ordre](#) contient des informations utiles, y compris une vidéo et un [guide de l'utilisateur téléchargeable](#). Ces informations sont également disponibles dans l'onglet « Help » (Aide) de votre e-Portfolio.

Vous pouvez également communiquer avec l'Ordre à [ce@rcdso.org](mailto:ce@rcdso.org) pour toute clarification.

**Puis-je utiliser les points excédentaires de formation continue de la catégorie 1 pour répondre aux exigences en points de la catégorie 2?**

Oui. Continuez à saisir tous vos cours de catégorie 1 dans votre e-Portfolio et il calculera votre total de points de formation continue. Les points excédentaires de la catégorie 1 seront attribués à la catégorie 2, et ceux de la catégorie 2 seront attribués à la catégorie 3.

Ces points se reportent ainsi de la catégorie 1 à la catégorie 2, puis à la catégorie 3 dans le cadre des calculs. Ils continueront cependant à s'afficher dans la catégorie d'origine lorsque vous consulterez votre tableau de bord.



## ENREGISTREMENT DES ACTIVITÉS ET DES COURS DE FORMATION CONTINUE

**Comment puis-je voir les activités de formation continue enregistrées lors des cycles précédents?**

Les cycles de formation continue terminés à partir de 2023 peuvent être consultés dans le e-Portfolio en sélectionnant le cycle dans le menu situé en haut de la page d'accueil. Vous remarquerez une icône en forme de cadenas à côté des années, indiquant qu'aucune modification ne peut y être apportée.

Pour les cycles de formation continue qui se sont terminés avant 2023, veuillez communiquer avec l'Ordre à [ce@rcdso.org](mailto:ce@rcdso.org) pour obtenir une copie imprimée.

**Comment puis-je enregistrer des cours dont la durée en heures, indiquée sur mon attestation de présence, n'est pas un nombre entier?**

Saisissez la durée dans votre e-Portfolio comme indiqué sur votre certificat de présence. Le e-Portfolio arrondira automatiquement vers le haut ou vers le bas, selon le cas. Par exemple, 1,5 heure équivaut à 2 points de formation continue, tandis que 1,25 heure correspond à 1 point.

**Comment puis-je saisir des points de formation continue pour avoir assisté à un cours qui s'étend sur plusieurs jours et comprend des sujets cliniques et non cliniques? Mon attestation de présence indique les cours suivis et la durée de chaque sujet.**

Vous pouvez regrouper les sujets cliniques et inscrire ces points dans votre e-Portfolio en sélectionnant le type d'activité de formation continue correspondant au cours de catégorie 2 ou 3. Regroupez les sujets non cliniques et inscrivez-les dans un autre cours. Le total des points saisis doit être égal au total des points indiqués sur votre certificat.

---

**Comment puis-je savoir dans quelle catégorie de formation continue enregistrer un cours?**

Vous n'avez pas besoin de mémoriser les détails de la catégorie de points attribuée à chaque activité. La catégorie sera attribuée automatiquement en fonction de l'activité et des informations saisies dans votre e-Portfolio.

Pour plus d'informations sur [les points et les exigences de la formation continue](#), visitez le site Web de l'Ordre.

## DOCUMENTS D'ATTESTATION

**Quels sont les documents d'attestation de présence pour un cours de formation continue, et dois-je en obtenir un lorsque je participe à une activité de formation continue?**

Il s'agit d'une preuve de participation à la formation continue, fournie par le fournisseur du cours ou l'organisme responsable, confirmant votre présence à un événement de formation continue. Ces documents comprennent votre nom, en tant que participant, ainsi que la date, le titre et la durée de l'événement de formation continue.

Vous devez obtenir une attestation de présence pour chaque activité de formation continue.

**Dois-je soumettre à l'Ordre mes documents d'attestation de présence aux activités de formation continue? Que dois-je faire de mes certificats de formation continue et autres documents d'attestation de présence?**

Vous devez saisir vos activités de formation continue dans votre e-Portfolio en ligne et vous assurer d'avoir obtenu une attestation de présence pour chacune de ces activités.

Vous pouvez télécharger votre attestation de présence dans votre e-Portfolio ou conserver les documents originaux.

Si vous choisissez de conserver les documents originaux, vous devez les garder pendant cinq ans après la fin d'un cycle. Si vous téléchargez les documents, vous n'êtes pas tenu de conserver des copies séparées.

**Je n'ai pas reçu d'attestation de présence pour avoir assisté à la réunion annuelle du printemps de l'Ontario Dental Association. Comment puis-je obtenir mon dossier de formation continue?**

L'Ontario Dental Association envoie toutes les attestations de présence à ses réunions annuelles du printemps par courriel. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'Ontario Dental Association au 416 922-3900 ou visitez leur site Web à [www.oda.ca](http://www.oda.ca).